



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-8177>

Département(s) de publication : **41**

Annonce n° **24-8177**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Agglopolys (41)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission(s) de maîtrise d'œuvre pour travaux sur l'usine d'eau potable de Blois

Description : La présente consultation concerne la réalisation de plusieurs missions témoins de maîtrise d'oeuvre pour des travaux sur l'usine d'eau potable de Blois. Les éléments de missions de maîtrise d'oeuvre prévues au contrat sont : DIA, AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR + 7 missions complémentaires.

Identifiant de la procédure : c7b3e9b2-a4bf-4c9c-81e5-8d77a9f92c61

Identifiant interne : A23-AO-TE2-024

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79311000 Services d'études

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Usine des eaux de Blois

Ville : BLOIS

Code postal : 41000

Subdivision pays (NUTS) : Loir-et-Cher (FRB05)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Contrat composite comprenant une partie ordinaire et une partie avec maximum. La partie 2 est un accord-cadre avec maximum de 200 000 € HT / an. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande et/ou à la conclusion de marchés subséquents. L'accord-cadre est attribué à un opérateur économique. Une visite sur site est préconisée. Dates fixées : le vendredi 09 février 2024 et le jeudi 22 février 2024 S'inscrire auprès de Madame Aurélie DOREAU au 02 45 35 24 56 ou à l'adresse mail suivante : Aurelie.DOREAU@agglopolys.fr

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 1

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Se référer au RC (article 6.1)

Faillite : Se référer au RC (article 6.1)

Corruption : Se référer au RC (article 6.1)

Concordat : Se référer au RC (article 6.1)

Participation à une organisation criminelle : Se référer au RC (article 6.1)

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence : Se référer au RC (article 6.1)

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : Se référer au RC (article 6.1)

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme : Se référer au RC (article 6.1)

Fraude : Se référer au RC (article 6.1)

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains : Se référer au RC (article 6.1)

Insolvabilité : Se référer au RC (article 6.1)

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : Se référer au RC (article 6.1)

Biens administrés par un liquidateur : Se référer au RC (article 6.1)

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : Se référer au RC (article 6.1)

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au RC (article 6.1)

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : Se référer au RC (article 6.1)

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : Se référer au RC (article 6.1)

Coupable d'une faute professionnelle grave : Se référer au RC (article 6.1)

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : Se référer au RC (article 6.1)

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social : Se référer au RC (article 6.1)

Paieement des cotisations de sécurité sociale : Se référer au RC (article 6.1)

État de cessation d'activités : Se référer au RC (article 6.1)

Paieement d'impôts et taxes : Se référer au RC (article 6.1)

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes : Se référer au RC (article 6.1)

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Mission(s) de maîtrise d'œuvre pour travaux sur l'usine d'eau potable de Blois

Description : Mission(s) de maîtrise d'œuvre pour travaux sur l'usine d'eau potable de Blois

Identifiant interne : A23-AO-TE2-024

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311000 Services d'études

Options :

Description des options : Le délai d'exécution maximum pour l'exécution de la prestation de la partie ordinaire est de 6 mois. La date prévisionnelle de début de la prestation est le 01/07/2024 (date non contractuelle). La date prévisionnelle de début de de l'exécution de la partie accord-cadre est le 1er mars 2025 (date non contractuelle). La partie accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat pour la partie accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Usine des eaux de Blois

Ville : BLOIS

Code postal : 41000

Subdivision pays (NUTS) : Loir-et-Cher (FRB05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Date de fin : 31/12/2028

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Sans objet

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 800,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Accessibilité pour tous

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 14/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 15/03/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Un accord de confidentialité est requis

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Groupement conjoint avec mandataire solidaire

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Agglopolys (41)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Agglopolys (41)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Agglopolys (41)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Agglopolys (41)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Agglopolys (41)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui traite les offres : Agglopolys (41)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Agglopolys (41)

Numéro d'enregistrement : 20003038500047

Département : LOIR-ET-CHER

Adresse postale : 1 rue Honoré de Balzac

Ville : Blois

Code postal : 41000

Subdivision pays (NUTS) : Loir-et-Cher (FRB05)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@blois.fr

Téléphone : +33 254903535

Télécopieur : +33 254903558

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.agglopolys.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 17450005800022

Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie

Ville : ORLEANS

Code postal : 45000

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : +33 238775900

Télécopieur : +33 238538516

Adresse internet : <https://orleans.tribunal-administratif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://orleans.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e191a218-1255-4c0a-9384-c1db18240001 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 24/01/2024 à 15:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/01/2024